



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 25 mai 2020
affiché ou publié le lundi 25 mai 2020
identifiant de télétransmission 073-200069110-20200514-Imc1H23410H1-DE
identifiant unique de l'acte Imc1H23410H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 mai 2020

n° 050-20 C

Objet : RD - Budget de la régie de l'assainissement - Affectation des résultats 2019

- date de convocation le 08 mai 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi quatorze mai à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 65 (en italique, élus présents en visioconférence)

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffinat

Julien Donzel - Josette Rémy

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux -

Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska -

Françoise Marchand - Dominique Mornand - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet -

Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Albert Darvey à Maryse Fabre - de Pierre Duperier à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 10

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Pierre Coendoz - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Christian Papegay - Jean-Michel Picot

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 mai 2020

délibération n° 050-20 C

objet **RD - Budget de la régie de l'assainissement - Affectation des résultats 2019**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, expose que l'excédent cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2019 du budget de la régie de l'assainissement de Grand Chambéry est de 7 526 553,62€

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF 2019	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	3 832 876,78
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	3 693 676,84
Résultat de clôture (A)	7 526 553,62
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-1 003 423,40
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	-319 552,63
Résultat de clôture (B)	-1 322 976,03
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	1 546 812,32
Recettes d'investissement	830 709,00
Solde à reprendre (C)	-716 103,32
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	-2 039 079,35

Conformément à l'instruction M 49, il convient d'affecter ce résultat. Il est proposé l'affectation suivante :

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 1 322 976,03
Recettes d'investissement (1068)	+ 2 039 079,35
Report à nouveau en fonctionnement (002)	+ 5 487 474,27

Vu l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 14 mai 2020 portant constatation du compte administratif 2019 du budget de la régie de l'assainissement,

Vu l'avis de la commission des finances du 12 mai 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : affecte la somme de 2 039 079,35 € au financement de l'investissement par inscription en excédents de fonctionnement capitalisés (Imp. 1068) et **reporte** le solde, soit 5 487 474,27 €, en recettes de fonctionnement par une inscription au 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté).

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 050-20 C

Objet de l'acte : RD - Budget de la régie de l'assainissement - Affectation des résultats 2019

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 3 - Délibération d'affectation des résultats

Date de l'acte : 14 mai 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200514-lmc1H23410H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23410H1

Date de transmission en Préfecture : 25 mai 2020

Date de réception en Préfecture : 25 mai 2020

Période d'affichage : du au